



Communiqué de presse  
Paris, le 06 octobre 2020

## CONCOURS TALENTS BIÉROLOGIE 2020

**Le vainqueur est Charly Roux, élève du Lycée Hôtelier International de Lille**

Bravo à Charly Roux, élève en mention complémentaire sommellerie du Lycée Hôtelier International de Lille, qui a remporté le premier prix du 15ème Concours Talents Biérologie organisé par Brasseurs de France.

La finale de cette nouvelle édition du Concours Talents Biérologie, à l'attention des étudiants des lycées hôteliers de toutes les régions, s'est déroulée à Paris aujourd'hui, mardi 6 octobre 2020, devant un jury de professionnels de la filière brassicole, de l'univers de la restauration et de la gastronomie.

Lors de cette journée, les 8 lauréats ont été jugés sur quatre épreuves : analyse sensorielle, alliances bières/mets, cocktail, service pression et bouteille.

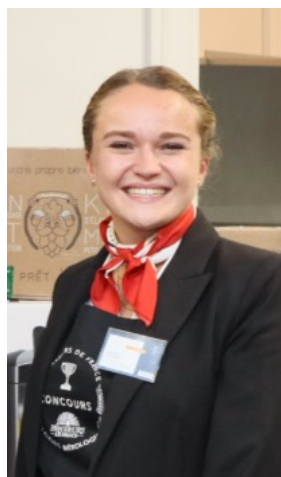
Cette nouvelle édition s'est révélée d'un très bon niveau. Le jury salue la technicité, la rigueur et la passion dont les jeunes candidats ont fait preuve et qu'ils ne manqueront pas de partager avec les consommateurs qui redécouvrent l'art et culture de la bière.

### LES TALENTS 2020 SONT...

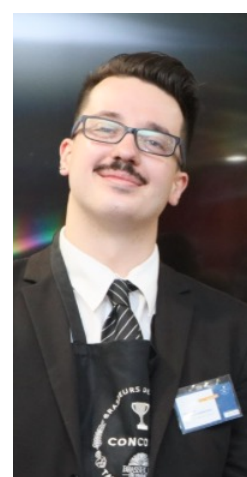
Cette année, le titre de **Meilleur Talent Biérologie 2020** est revenu à **Charly Roux** du **Lycée Hôtelier International**, devant **Lauren Agaesse** du **Lycée Hôtelier Bonneveine (2<sup>ème</sup> prix)** et **Quentin Lucas-Hebrard** du **CEFPPA Adrien Zeller (3<sup>ème</sup> prix)**.



**Charly ROUX**  
A remporté le 1<sup>er</sup> prix  
Lycée Hôtelier International  
Lille (59)



**Lauren AGAESSE**  
A remporté le 2<sup>ème</sup> prix  
Lycée Hôtelier Bonneveine  
Marseille (13)



**Quentin LUCAS-HEBRARD**  
A remporté le 3<sup>ème</sup> prix  
CEFPPA Adrien Zeller  
Illkirch Graffenstaden (13)

### *Brasseurs de France*

*Brasseurs de France, fondé en 1878, est le syndicat professionnel de la brasserie française. Il représente plus de 98% de la production française de bière et a parmi ses membres 96% de PME/TPE. Il fédère les brasseries artisanales, historiques, familiales qui génèrent plus de 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires (chiffres 2019). Secteur agro-alimentaire majeur par son poids économique de l'amont (orge et houblon) à l'aval (grande distribution, cafés et restaurants), les activités liées à la filière représentent 135 000 emplois pour un chiffre d'affaires total de 15,5 Milliards €.*

**Pour toute demande d'interviews, de reportage ou d'informations complémentaires**

**Contacts media : Agence VFC Relations Publics**

Linda Amsellem - [lamsellem@vfcrp.fr](mailto:lamsellem@vfcrp.fr) – 06 09 09 13 85

Valérie Langlois – [vlanglois@vfcrp.fr](mailto:vlanglois@vfcrp.fr) – 06 61 61 80 75